



VOREPPE ré·invente VOREPPE

ÉTATS GÉNÉRAUX DE VOREPPE

Acte II

L'organisation de la centralité à Voreppe
Mercredi 22 mai 2024

Rappel de la démarche



- **Des évolutions** socio-démographiques importantes et des évolutions de mode de vie significatives
- **Un contexte** financier de plus en plus tendu
- **Des inquiétudes** d'une partie de la population sur la trajectoire de la commune notamment la question de l'urbanisme et du rythme de construction

Acte I des États généraux

- Établir et faire partager un **état des lieux de l'évolution réelle de Voreppe**
- **Construire une vision partagée** de ce que doit être l'évolution de Voreppe
- **Faire émerger un compromis** sur une nouvelle stratégie urbaine

Acte II des États généraux

- **Faire atterrir et concrétiser** les compromis trouvés dans l'Acte I
- **Développer un travail par séquences (briques) permettant une concrétisation rapide** (ne pas attendre la fin de la démarche pour engager la modification du PLU et procéder éventuellement par modifications successives)

Brique n° 1 : qualité architecturale, qualité des espaces publics, qualité paysagère

Brique n° 2 : l'organisation de la centralité à Voreppe

Brique n° 3 : le lien entre le quartier du Chevalon et la ville

Brique n° 4 : l'organisation de la mobilité

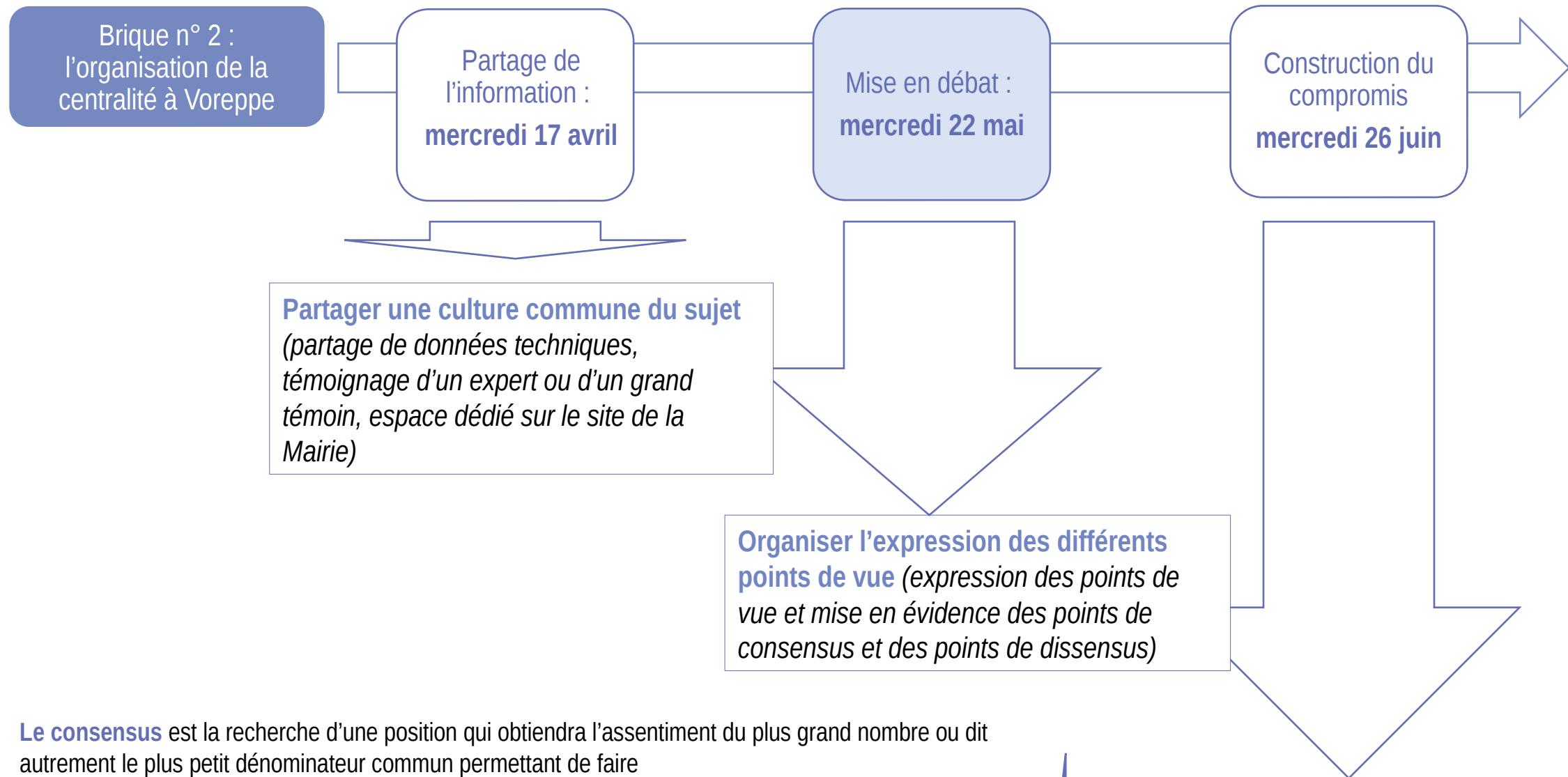
Modification du règlement / OAP « Architecture et Paysages »

Présentation des travaux de l'AURG le 25 septembre

Partage de l'information :
mercredi 17 avril

Mise en débat :
mercredi 22 mai

Construction du compromis
mercredi 26 juin



Le consensus est la recherche d'une position qui obtiendra l'assentiment du plus grand nombre ou dit autrement le plus petit dénominateur commun permettant de faire la synthèse entre la diversité des opinions exprimées. De fait, le consensus vise davantage à maintenir la cohésion du groupe qu'à apporter une solution au problème posé.

Le compromis naît de la reconnaissance d'une tension, d'un affrontement entre les idées, les intérêts et les points de vue. Il consiste en une démarche de résolution du conflit par laquelle chaque acteur renonce à ce qui lui est cher mais non vital afin d'obtenir l'appui des autres sur ce qui lui est vraiment indispensable. Le compromis se construit sur des concessions mutuelles et vise d'abord à apporter une réponse concrète au problème posé.

Mettre en délibération les différents points de vue et construire un compromis
(analyse et mise en débat des différents points de vue et construction d'une parole collective)

Les sentiments exprimés s'agissant du centre ville



Un attachement fort des habitants au centre historique de Voreppe

Un fort **attachement au patrimoine** historique de Voreppe

Un lieu qui concentre des **équipements et services** pour l'ensemble de la population

Une centralité souvent assimilée au **centre historique** et pas au centre élargi

Un lieu essentiel pour la **convivialité et la qualité du lien social** à Voreppe

Le centre ville, baromètre de la santé de Voreppe

Le sentiment d'un centre ville en difficulté

Des difficultés à **maintenir le commerce** de proximité

Des **délocalisation** d'équipements

Vacance du logement importante. Une situation qui risque de s'amplifier avec le ZEN

Une dégradation **des espaces publics**

Difficulté d'accès et de stationnement

Des effets de concurrence avec d'autres quartiers de la ville (Centr'Alp, Champ de la Cour)

Les difficultés du centre ville, symboles de la mutation de Voreppe

Au-delà de la revitalisation, la nécessité de penser ce que peut-être la centralité à Voreppe aujourd'hui

Ce que l'on retient des apports du 17 avril



1/ L'attractivité d'un centre ville résultante de **5 grandes fonctions**

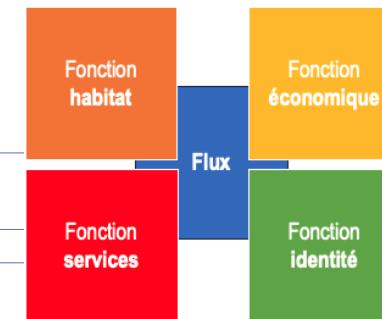
2/ Le principal problème des centralités : la « **périphérisation** » des fonctions de centralités

3/ L'attractivité d'un centre ville n'est pas liée à sa taille mais à **l'intensité de ses fonctions**

4/ Une évolution importante des **modes de vie et des pratiques**

5/ La revitalisation d'une centralité implique de jouer sur **une multitude de facteur et pas que sur le commerce**

6/ **Un attachement aux centre-ville** qui reste fort



Les territoires se déstabilisent eux-mêmes par des effets de concurrence interne.

Il n'y a plus assez de monde qui vit et qui passe dans les centres-villes pour faire vivre les fonctions historiques des centralités

Les centres villes de demain ne ressembleront plus au centres ville d'hier

Ce que l'on retient des apports du 17 avril



1/ Voreppe, **centre intermédiaire d'équipements et de services**

2/ **Une concurrence importante** des communes environnantes dans un contexte où une part importante des actifs travaille hors de la commune

3/ La création au début des années 2000 **d'un centre élargi** concrétisé par la relocation de la Mairie et la création d'une salle festive (l'Arrosoir)

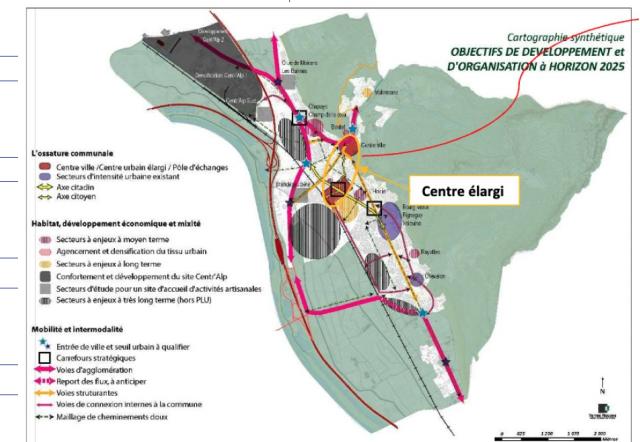
4/ Une extension au sud du centre ville a **fragilisé le fonctionnement du centre historique**

5/ Une croissance modérée de la consommation et les **premiers signes de « déconsommation »**

6/ Une **concurrence importante** de la grande distribution et du e-commerce

7/ Une stratégie définie en 2017 autour du réaménagement urbain et de la revitalisation du commerce

8/ Des projets dans les quartiers qui contribuent à la poursuite de la « **périphérisation** » **des fonctions de centralités**



Une réflexion qui doit s'inscrire dans le périmètre du centre élargi et pas ne pas se limiter au centre historique

Une stratégies qui méritent d'être complétée à la lumière des nouvelles logique de revitalisation des centralités

Une vigilance et un équilibre à trouver entre le renforcement de la centralité et le développement des quartier

Les questionnements pour la mise en débat



Question 1

Une centralité pour quoi faire ?

Question 2

Quelles fonctions et quel contenu de la centralité vorépine ?

Question 3

Quel équilibre entre la centralité et les quartiers résidentiels et économiques ?



Question 1

Une centralité pour quoi faire ?

- Faut-il nécessairement une centralité pour le bon fonctionnement de la ville ?
- Une centralité au service de la convivialité et du lien social ?
- Une centralité pour consolider le niveau d'équipement et de service à la population ?
- ...



Question 2

Quelles fonctions et quel contenu de la centralité vorépine ?

- La fonction habitat :
 - Quelle vocation résidentielle du centre-ville ? Quel type d'habitat et pour qui ?
 - Quelle stratégie d'anticipation des effets du ZEN et de lutte contre la vacance ?
- La fonction économique :
 - Quelles activités économiques relocaliser dans le centre ville et dans quelle partie ?
 - Quel type d'activité commerciale fonctionnant sur une logique de flux ?
 - Quel type d'activité commerciale à localiser en priorité dans la centralité ?
- La fonction services :
 - Quels types de services publics localiser en priorité dans le centre ville ?
 - Quels types de services marchand localiser en priorité dans le centre ville ?
- La fonction identité
 - Quelle stratégie d'aménagement des espaces publics ?
 - Quels éléments patrimoniaux valorisés pour accroître l'attractivité du centre ville
- La fonction flux :
 - Comment renforcer l'accessibilité du centre ville ?
 - Quelle connexion avec les quartiers ?



Question 3

Quel équilibre entre la centralité et les quartiers résidentiels et économiques ?

- Les quartiers doivent-ils avoir, en plus de leur fonction résidentielle, une fonction de service ?
- Quels sont les équipements et services à localiser exclusivement dans la centralité et quels équipements et services pouvant être déployer dans les quartiers ?
- Quelles limites à la logique de diversification fonctionnelle de Centr'Alp ?
- ...